



Genève, le 16 janvier 2024  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département des institutions et du numérique**

### **Simplification des contacts entre la population genevoise et l'OCPM**

#### **Le service Etrangers de l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM) offre un nouveau service de suivi de dossier personnalisé sur rendez-vous.**

Ce nouveau dispositif permet de renseigner les usagères et les usagers lorsqu'ils ont besoin de renseignements spécifiques liés à l'avancement de leur dossier soit par un canal téléphonique soit par l'accueil des personnes au niveau de l'office.

Deux types de rendez-vous sont ainsi mis à disposition. Un rendez-vous téléphonique où la personne considérée est appelée à l'heure qu'elle a elle-même choisie, par une collaboratrice ou un collaborateur de l'OCPM, et un rendez-vous en présentiel où un accueil est assuré au guichet.

Testée avec succès depuis le dernier trimestre 2023, cette offre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'office pour mieux répondre aux attentes de la population, simplifier le contact avec les usagères et usagers et leur proposer un service adapté à leurs besoins.

Pour l'heure, ce dispositif est destiné exclusivement aux personnes qui ont déposé leur demande auprès du service Etrangers de l'office depuis plus de 3 mois et souhaitent obtenir des renseignements sur l'état d'avancement de leur dossier.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne: Suivi d'une demande d'autorisation de séjour ou de travail | [ge.ch](https://ge.ch)

*Pour toute information complémentaire - MÉDIAS UNIQUEMENT: Mme Nathalie Riem, responsable de la communication, OCPM, DIN, T. 022 546 48 86.*